



**MRC de
Coaticook**

**Avis sur le projet de refonte
de la carte électorale**

**présenté par
Monsieur Réjean Masson, préfet**

**dans le cadre des consultations publiques
de la commission de la représentation électorale**

à Sherbrooke le 8 mai 2008

Introduction

Avant de vous présenter nos observations et propositions, nous voulons mentionner que ce mémoire ne tient pas compte de notre degré de satisfaction à l'égard des différents députés et de leur personnel avec qui nous entretenons de bonnes relations. Nous avons voulu faire une analyse objective en excluant tout élément humain ou politique.

Notre mémoire a donc été développé en tenant compte de trois principes de base inspirés de notre vécu soit une MRC à caractère rural regroupant 12 municipalités pour une population de moins de 19 000 habitants répartie dans trois comtés provinciaux différents.

État de la situation

Localement - MRC de Coaticook

Bordée au sud et à l'est par la frontière américaine, la MRC de Coaticook est située au sud de la Ville de Sherbooke et à l'est de la MRC Memphrémagog.

Le découpage actuel de la carte électorale, répartit la population de la MRC de Coaticook entre trois comtés provinciaux pour un total de 18 892 habitants :

- à l'ouest	Orford	2 municipalités	1 232 habitants	7%
- au centre	Saint-François	3 municipalités	14 242 habitants	75%
- à l'est	Mégantic-Compton	7 municipalités	3 418 habitants	18%

Ces blocs représentent respectivement 1,9%, 24,2% et 7,8% de la population totale de leur comté respectif - recensement 2001 - d'où les difficultés qui en découlent tant au niveau local que supra-local, soit la MRC.

La participation des élus provinciaux aux activités supra-locales permet aux élus locaux de maintenir un contact régulier. Malheureusement, en raison du poids démographique restreint, la participation de députés d'Orford et Mégantic-Compton s'avère rare au-delà de quelques activités locales privant ces municipalités de contacts plus réguliers avec leur représentant provincial.

D'autre part, la population de la MRC de Coaticook est stable, nous travaillons en permanence à encourager le dynamisme de notre population et à maintenir une ruralité bien vivante où les jeunes sont intéressés à demeurer et à installer leur famille. D'ailleurs la MRC de Coaticook est reconnue depuis des années pour sa politique familiale.

Régionalement - les MRC de l'Estrie

De façon grossière, l'évolution démographique des 7 territoires de l'Estrie se résume ainsi :

- Les populations des MRC de Coaticook, du Granit, du Val-Saint-François et du Haut-Saint-François sont stables, c'est-à-dire que certaines municipalités connaissent une hausse alors que d'autres subissent une baisse.
- Les populations de la MRC Memphrémagog et de la Ville de Sherbrooke sont en croissance.
- La population de la MRC des Sources est en décroissance.

Dans les MRC périphériques à Sherbrooke, la capitale régionale, les municipalités les plus rapprochées ont une tendance à la hausse. Plus on s'éloigne et plus on observe le phénomène inverse.

Notre avis

Trois principes à prendre en compte

Sans remettre en question les principes de la Loi, notre analyse de la proposition de délimitation des circonscriptions électorales a été effectuée en tenant compte de trois éléments que nous jugeons incontournables :

- Respecter les limites de MRC et éviter le partage le plus possible ;
- Tenir compte des liens d'appartenance ;
- Considérer les tendances démographiques.

Ces trois éléments priment afin de favoriser le sentiment d'appartenance d'une population à son comté et la nécessité d'une solution à long terme.

Observations sur la proposition actuelle

Pour le comté de St-François :

- 3 municipalités de trois MRC différentes : Waterville (Coaticook), Stoke (Val-Saint-François), Ascot Corner (Haut-Saint-François) ;
- Arrondissements de Fleurimont et de Brompton et municipalités de Stoke et Ascot Corner en forte augmentation démographique.

Pour le comté d'Orford – Memphrémagog :

- La quasi totalité des secteurs conservés sont en hausse démographique c'est donc une solution temporaire ;

- Le retranchement d'Orford et son rattachement au nouveau comté de Richmond n'est pas naturel ;
- La MRC Memphrémagog se retrouve partagée entre trois comtés.

Pour le comté de Mégantic-Compton :

- L'ajout de presque la totalité des municipalités de la MRC de Coaticook va à l'encontre de tout lien naturel, des affinités sociales ;
- L'ajout des 3 municipalités manquantes de la MRC du Granit qui se retrouvaient dans une autre région administrative est judicieux ;
- Le retrait de la municipalité d'Ascot Corner, l'une des municipalités les plus en croissance de la MRC du Haut-Saint-François n'est pas souhaitable puisque ce serait la seule municipalité de cette MRC qui ne se retrouverait pas dans le comté de Mégantic-Compton ;
- Le comté couvrirait une superficie disproportionnée par rapport aux autres comtés de l'Estrie en plus de compter 44 municipalités réparties dans trois MRC différentes et ne pourrait assurer une représentation effective.

Notre proposition :

Regrouper l'ensemble des municipalités de la MRC de Coaticook dans un seul comté en tenant compte des liens naturels qui existent avec la ville de Sherbrooke et la ville de Magog, historiquement regroupées dans le comté de Stanstead devenu Orford.

Il n'existe aucune affinité sociale avec la région de Mégantic et que peu d'affinité avec le Haut-Saint-François, deux territoires à vocation forestière dont le lien naturel est vers Québec plutôt que Montréal. La MRC de Coaticook a un premier lien naturel avec Sherbrooke via la route 147, axe routier nord-sud très important, et, en deuxième lieu, vers Memphrémagog via la route 141, axe est-ouest également important tant pour le transport des marchandises que des personnes. Il n'y a pas de lien avec East Angus et Lac Mégantic les villes-centre des deux autres MRC.

En Estrie, les populations des MRC de Coaticook, du Granit, du Haut-Saint-François et du Val-Saint-François sont stables (de 1,9% à 3,3% d'augmentation de 1996 à 2006), la MRC des Sources est en décroissance (-5,6% de 1996 à 2006), la ville de Sherbrooke et la MRC Memphrémagog sont en croissance (8,9 et 15,2% respectivement pour la même période). Pour les MRC stables, plus les municipalités sont près de Sherbrooke, plus elles sont en augmentation et l'inverse est également vrai.

Deux options pour nous : la MRC de Coaticook est rattachée au complet à St-François ou, en deuxième option, à Orford (Memphrémagog) et ce, pour régler la problématique de représentation de façon durable.

Autres considérations

Le retrait d'Ascot Corner du comté de Mégantic-Compton ne doit pas se faire : elle serait la seule municipalité du Haut-Saint-François à ne pas être dans le comté de Mégantic-Compton. Ce comté connaît des difficultés de baisse démographique alors qu'Ascot Corner est une municipalité en hausse démographique (+13,8% de 1996 à 2006) bien que l'ensemble de la MRC du Haut-Saint-François connaît une stabilité de population soit +1,5% pour la même période.

Le comté de Brome-Missisquoi compte des municipalités dans 3 MRC dont seulement 1 MRC au complet, celle de Brome-Missisquoi. Le nouveau découpage de ce comté retranche des municipalités de la MRC du Val-Saint-François qui se retrouvent dans Richmond ce qui est une nette amélioration. Par contre, il serait judicieux de regarder à intégrer Orford à Brome-Missisquoi et déplacer Saint-Alphonse (P) et Bromont vers Johnson qui regroupent déjà six des neuf municipalités de la MRC de la Haute-Yamaska. La MRC de Memphrémagog se retrouverait ainsi concentrée dans deux comtés.

La municipalité de Stoke devrait se retrouver dans le comté de Richmond qui couvrirait trois MRC dont deux au complet si le transfert de Stoke au comté de St-François ne s'effectuait pas.

L'importance de la Ville de Sherbrooke et son pouvoir d'attraction devraient être pris en compte dans le partage de sa population entre les différents comtés en raison de son effet stabilisateur.

En résumé

Regrouper l'ensemble de la MRC de Coaticook dans un seul comté soit au comté de Saint-François ou , en deuxième option, au comté d'Orford (Memphrémagog).

Limiter le partage de la MRC Memphrémagog entre deux comtés.

Conserver la totalité de la MRC du Haut-Saint-François dans le comté de Mégantic-Compton et la totalité de la MRC du Val-Saint-François dans le comté de Richmond.

Se servir des arrondissements et des districts électoraux de la Ville de Sherbrooke pour stabiliser le nombre d'électeurs des comtés périphériques et ainsi tenir compte de l'évolution démographique due à l'urbanisation de la population.

Respecter les limites des MRC ou de l'organisation territoriale municipale tout en prenant en compte les affinités sociales et ainsi considérer les facteurs d'ordre géographique et sociologique et non que le facteur mathématique dans le découpage de la carte électorale.